

Le Courrier des retraité·es de la Loire-Atlantique

Marcher ensemble quand l'horizon se brouille !

Les guerres impérialistes actuelles nourries sur le terreau de politiques dictatoriales interrogent le sens de nos luttes. Pour assouvir leur appétit de puissances, des dictateurs n'ont cure de la mort et de la misère de millions de personnes. En France, l'extrême-droite avance masquant ses actions xénophobes, antisociales, masculinistes...

La culture de la paix est un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines... (l'ONU). Parmi, les principes désignés par l'ONU pour la culture de la paix, nous retrouvons les débats de la FGR les 19, 20 et 21 mai :

- Promouvoir le développement économique et social : combattre le libéralisme qui dégrade le niveau de vie, l'éducation, la justice sociale, la durabilité environnementale et attaque nos conquies sociaux.
- Agir pour le respect de tous les droits : exiger des services publics de qualité, l'accès à la santé, l'éducation et la culture pour tous et toutes.
- Assurer l'égalité femmes-hommes : agir sur les conditions de vie des femmes et le montant de leur pension. Combattre le masculinisme et les violences faites aux femmes...
- Favoriser la participation démocratique : obtenir un ministère en charge des retraitées et notre place dans les instances nous concernant.
- Pour la paix et la sécurité internationale : militer pour une solution négociée dans le cadre du droit des Nations Unies face à toute attitude belliciste. Appeler à la mobilisation démocratique contre la guerre pour le respect des peuples et du droit international.

Dans les pays en guerre, la vie ressemble à une route sans horizon avec pour unique choix de marcher ensemble pour garder l'ESPOIR.
Continuons de lutter pour bâtir un monde en PAIX !

Monique RAMÉ



Mobilisation des retraitées
le 2 avril 2026 à Nantes

RENCONTRE DE PRINTEMPS FGR-FP 44

Vendredi 5 juin 2026
à 9h30

Avec :

Albert DEAU

Délégué Régional FGR

Ordre du jour :

- Activités départementales
- Situation sociale

Débat :

**La politique de l'âge
dans une commune**

Avec la participation de :

Viviane CAPITAINE

Ex-élu(e) aux seniors

à La Chapelle sur Erdre

Repas sur place

Inscription avant le 28 mai
avec le talon en page 8

Réunion ouverte à toutes :

25, bd Prairie au Duc à Nantes

Maison des syndicats

Place de la gare de l'Etat

Bâtiment central - salle C

Pour s'y rendre :

🚌 : Bus C5 (Gare Sud-Hangar
à Bananes) Arrêt Gare de l'Etat.

🚊 : Tramway

Ligne 1 : Arrêts Chantiers
navals ou Médiathèque

Lignes 2 et 3 : Arrêt Vincent
Gâche puis Bus C5 (direction
Hangar à Bananes).

Sommaire

p.2 : Notre association

p.3 : Nos droits

p.4 : Les activités départementales

p.5 : L'actualité

p.5 & 6 : Infos locales

p.7 : Zoom

p.8 : Des expos - Des livres

Venez nous rejoindre à la CED !

Qu'est-ce que la CED (Commission Exécutive Départementale) ?

C'est une équipe de volontaires adhérent·es de la FGR qui se réunit 3 à 4 fois par an. Ils réfléchissent à la vie de la FGR sur le département : débat sur l'actualité sociale, décision d'actions revendicatives locales ou nationales en lien avec les orientations données par la FGR nationale, fonctionnement... La CED a des représentant·es à l'intersyndicale 44, au Collectif Santé, au CDMCA (Conseil Départemental Métropolitain de la citoyenneté et de l'Autonomie) et au Pôle des retraité·es de la Fonction Publique : voir page Activités Départementales. Elle se renouvelle d'un tiers chaque année. Ses membres sont élus pour 3 ans renouvelables lors d'une Assemblée Générale.

Qui peut se présenter ?

Tout membre FGR à jour de sa cotisation peut présenter sa candidature : pas de formation ou compétences particulières à avoir pour en faire partie ! Nouveaux et nouvelles retraité·es, n'hésitez pas à nous rejoindre : nous avons besoin de votre regard neuf !

Pour vous porter candidat·e, prenez contact avec **Monique Ramé par téléphone (06.31.53.12.93), courrier postal ou courriel** (voir adresse dans la liste des membres du Bureau sur cette page). Un coupon de candidature vous sera envoyé.

Commission exécutive départementale de la FGR-FP 44

BENOIT Jean-Pierre	5, Rue de Bellevue	44700	ORVAULT
BOURRIGAUD Marie-Anne	22, bis, rue de la Vrière	44240	LA CHAPELLE SUR ERDRE
CAMELIO Bernard	16, rue des Ecuyers	44700	ORVAULT
CHATAIGNER Jacky	51, rue des Renards	44300	NANTES
CHEREL Guy	4, rue des Lilas	44230	SAINT-SEBASTIEN
DEJENNE Jean-Jacques	13, bd du Val de Chézine	44800	SAINT-HERBLAIN
EVENO Jacqueline	6, rue Jacques Cassard	44470	THOUARÉ SUR LOIRE
GARNIER Michèle	23, rue de la Frégate	44420	LA TURBALLE
HECKER Claudine	56, rue de la Basse Chênaie	44300	NANTES
JADE Gérard	12, rue Etienne Coutan	44100	NANTES
LE DUFF Yves	La Barigaudais	44120	VERTOU
LELOUP Ghislaine	16, rue Antonio Vivaldi	44130	FAY DE BRETAGNE
LERBEY Marc	23, rue du Champ Toury	44340	BOUGUENAI
MAUXION Gilles	10, rue de la Louée	44120	VERTOU
MARCHAND Jean-Louis	19, allée de la Danse	44800	SAINT-HERBLAIN
MARTINEZ Pierre-Luc	70, rue Galilée	44100	NANTES
MOREAU Liliane	30, rue du Cimetière St-Clair	44100	NANTES
PAUL-DI VINCENZO Eliane	3, quai Saint-Jacques	44420	LA TURBALLE
RABARON Maud (démissionnaire)	7, rue Moulin des Grolles	44000	NANTES
RAME Monique	14 bis, chemin des Perdrioux	44120	VERTOU
RAYNAUD Marie-Claude	15, avenue des Epagneuls	44300	NANTES
ROUSSEL Diane	33, avenue José Maria De Hérédia	44300	NANTES
TOURNAIRE Danièle	4, route de Blanchard	44220	COUËRON

CED FGR-FP 44 2025 : 23 membres - **Tiers sortant (4)** - **Démissionnaire (1)**

Le bureau départemental

BENOIT Jean-Pierre	Secrétaire / Collectif santé	06.49.62.30.81	jpgbenoit@me.com
BOURRIGAUD M-A	Secrétaire / Traiteurs / Documents	02.40.77.80.82	marie-anne.bourrigaud@orange.fr
CHEREL Guy	Trésorier / Collectif Santé	06.66.70.99.44	guycherel2@orange.fr
EVENO Jacqueline	Secrétaire / Communication	09.66.82.69.80	jacqueline.eveno@orange.fr
HECKER Claudine	Secrétaire / Intersyndicale / CDMCA / Pôle des retraités	02.40.49.26.08	claudinehecker55@gmail.com
RAME Monique	Secrétaire Départementale / Pôle des retraités	02.40.33.09.62	monique.rame@orange.fr
TOURNAIRE Danièle	Secrétaire / Intersyndicale	06.11.19.45.68	tournaire.daniele@neuf.fr



Avoir accès à vos bulletins de pension, infos PSC et autres documents

Le Service des retraites de l'État (SRE) a mis en ligne un espace numérique sécurisé, l'**ENSAP**. Vous y trouverez vos bulletins de pension et pourrez effectuer d'autres demandes.

Pour y accéder, vous devez créer votre espace personnel avec votre numéro de sécurité sociale et un relevé d'identité bancaire :

- Tapez : ensap.gouv.fr
- Vous arrivez sur la page d'accueil dont l'adresse est : <https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>
- Descendez jusqu'au cadre *créer mon espace* et cliquez sur le bouton.
- Renseignez les rubriques et validez. Pour le numéro de sécurité sociale, ne pas laisser d'espaces entre les chiffres.
- Connectez-vous pour voir vos documents. En cliquant sur *Voir tous les documents*, vous aurez les bulletins de pension classés par année.
- Si vous avez une question, un document à envoyer, cliquez en haut à droite sur *Messagerie sécurisée* et allez sur *Écrire un nouveau message*. Vous pouvez ajouter des pièces justificatives. Plusieurs objets de message vous sont proposés (ma situation change, m'informer sur mes droits retraite, demander un document...). Vous devez en choisir un avant de

cliquer sur *Envoyer le message*. Vous recevrez une notification de réception puis la réponse par courriel. Tant que votre demande n'a pas encore été traitée, vous pouvez toujours la modifier ou la compléter.

Contact par téléphone : Vous pouvez aussi téléphoner au Service des retraites de l'État au **09.70.82.33.35**. Préparez votre numéro de Sécurité sociale. Limitez la collecte de vos données personnelles au strict nécessaire (pas vos données de santé).

Contact par courrier : A l'adresse : Centre payeur - Service des Retraites de l'État - 10, boulevard Gaston-Doumergue 44964 Nantes cedex 9.

Indiquez vos nom, prénom et numéro de sécurité sociale ainsi qu'un numéro de téléphone. Rédigez la demande de façon claire. Dated et signez votre courrier.

ATTENTION ! Actuellement, des escrocs se font passer pour l'ENSAP pour voler vos données personnelles.

Ne cliquez pas sur les liens et n'obéissez à aucune instruction vous demandant de révéler des informations concernant votre compte, vos coordonnées bancaires ou d'effectuer un virement bancaire. Pour en savoir plus : [Foire aux questions](#) sur le site ensap.gouv.fr.

Un nouveau look pour les méls de l'Assurance Maladie

Le nouveau look : Logo de l'Assurance Maladie en haut à gauche, intertitres bleus et bloc coloré en bas du message pour retrouver ses démarches en ligne. Des liens vers l'application Compte Ameli sont intégrés en bas de chaque communication.

Être prudent·e :

- Vérifiez l'adresse de l'expéditeur : Il doit provenir uniquement de domaines se terminant par @ameli.fr, @info.ameli.fr, @assurance-maladie.fr ou

@app.assurance-maladie.fr.

- C'est une fraude si on vous demande par courriel, votre mot de passe, vos coordonnées bancaires ou vos informations médicales et si on veut vous faire agir sans réfléchir: (« *votre remboursement est bloqué* », « *action requise sous 48h* »).
- Ne pas cliquer sur un lien pour « *mettre à jour vos données personnelles* » ou commander une nouvelle carte vitale.

Arnaque à la Carte Vitale

Un faux courriel avec une mise en page d'Ameli très réaliste prétend envoyer la carte Vitale 2026 et vous invite à saisir vos identifiants et coordonnées bancaires. L'expéditeur, contact@ameli.com, semble crédible. Mais c'est un piège ! L'Assurance Maladie utilise le domaine @ameli.fr.

Une carte Vitale n'a pas de date d'expiration. Elle est renouvelée gratuitement seulement en cas de perte ou de problème technique et jamais en ligne.

- Ne cliquez sur aucun lien de ce mél et ne transmettez aucun document.
- Si vous avez cliqué, contactez immédiatement votre banque pour bloquer toute transaction suspecte, changez vos identifiants Ameli et mots de passe associés.
- Signalez l'arnaque sur cybermalveillance.gouv.fr et déposez plainte.

Arnaque au remboursement

Récemment, plusieurs sites sensibles ont été piratés. On peut vous extorquer de l'argent en vous mettant en confiance grâce aux données volées. Voici un message reçu par une collègue : « (...) *il apparaît que nous avons réglé certaines prestations à tort pour vous ou vos bénéficiaires (...) au titre de votre complémentaire santé. (...) nous vous invitons à nous régler ce montant par l'intermédiaire du lien présent dans ce mail.* »

- Observez l'adresse électronique : elle n'a souvent rien à voir avec le service émetteur ou comporte une petite modification (mgin au lieu de mgen).
- Passer la souris sur le lien sans cliquer : il n'a rien à voir avec le supposé service.
- Ne jamais répondre à ces sollicitations ni par mél, message, téléphone.



Intersyndicale retraité·es de Loire-Atlantique Stop aux attaques sur la santé

A fin de préparer la mobilisation du **2 avril 2026** sur le thème de la santé, l'intersyndicale 44 des retraité·es a réuni CGT, FSU, Solidaires et FGR le vendredi 20 mars. LSR était excusé. FO, CGC et CFTC n'ont pas souhaité être associés à cette journée. Un communiqué a été envoyé à la presse et deux rassemblements ont été décidés :



À Nantes : Prise de parole par la CGT pour rappeler le contexte général des attaques du gouvernement visant les retraité·es. S'en est suivie une manifestation jusqu'à la préfecture pour y déposer une motion et une prise de parole par la FSU pour faire état de constats alarmants sur la difficulté de l'accès aux soins d'où le renoncement pour certain·es, les dépassements d'honoraires qui se multiplient, les besoins d'une population avançant en âge qui mérite de vieillir dignement, le report sans cesse de la loi « Grand âge ». Le « collectif santé » s'est également exprimé. Un hommage a été fait pour deux camarades disparus récemment : Michel Picaud de la CGT et Patrick Gosselin de la CFTC. Environ 200 personnes ont répondu à l'appel de l'intersyndicale.

À Saint-Nazaire : Près de 100 personnes se sont rassemblées. « Un accès aux soins et à la santé pour toutes et tous sur le territoire national, des moyens pour l'hôpital public, un service public de santé de proximité, une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité Sociale, une Sécurité Sociale prenant en charge 100 % des soins prescrits, selon les besoins des populations et gérée démocratiquement, c'est l'affaire de nous toutes et tous ! Des victoires sont possibles ! »



Claudine HECKER et Danièle TOURNAIRE

Collectif santé

Depuis début 2026, des actions se sont développées. En janvier, à propos de la grève des médecins libéraux, le collectif comme la Coordination nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité dont il fait partie, a insisté sur la nécessité de développer des services publics pour l'hospitalisation, l'autonomie et les soins de premier recours en distribuant des tracts, en s'associant aux actions des soignant·es et en s'adressant aux autorités responsables.

Pour illustrer l'importance des soins de premier recours, le collectif a agi au Clos Toreau en soutenant la mobilisation des habitant·es et en interpellant les élu·es, CPAM et ARS pour obtenir la création d'un centre de santé alliant accès aux soins et accompagnement social. Guy s'est impliqué en aidant les patient·es à retrouver un médecin traitant. La lutte paie : la ville de Nantes a annoncé une ouverture pour fin 2026 ! Nous suivons de près la réalisation des travaux.

En mars nous avons appris qu'à Saint-Herblain, le cabinet médical libéral orienté médecine « lente » du Sillon de Bretagne n'aura bientôt plus que 2 médecins. Et si la solution était, là aussi, la création d'un centre de santé ? **Le collectif invite à rejoindre la mobilisation prévue le 6 mai** à l'initiative du comité de soutien, auquel il est prêt à apporter son

aide, fort du succès du Clos Toreau.

Le collectif soutient aussi les mouvements de résistance aux violences institutionnelles qui frappent soignant·es et patient·es. Au CHU, il l'a fait en réanimation pédiatrique, en cardiologie, en psychiatrie et le 3 février en néphrologie lors d'une audience avec la direction à laquelle plusieurs militant·es de la FGR étaient présent·es.

Le 7 mars, le collectif était à la manifestation pour défendre le Centre Hospitalier d'Ancenis qui risque de devenir un « Hôpital de proximité » sans chirurgie, maternité ni service d'urgences, comme ce fut le cas récemment à Luçon ou à Montaigu. Alors que la population du secteur augmente et que le 15 fait le tri pour donner le droit d'accès aux urgences ce serait renvoyer les patient·es dans les hôpitaux de Nantes, Angers ou Cholet « à moyens constants ». Ce mouvement relayé par la presse a regroupé 1 100 personnes dont des élu·es et sa pétition a recueilli près de 10 000 signatures : **pour la signer, taper sur internet « Pétition hôpital d'Ancenis »**

Le 31 mars le collectif a rencontré l'ARS et le 2 avril, il était à la manifestation des retraité·es. Ensemble, agissons pour l'accès aux soins pour toutes et tous et partout !

Jean-Pierre BENOIT et Guy CHÉREL

PSC (Protection sociale complémentaire)

Pour les ministères de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports, Enseignement supérieur et Recherche, c'est l'ex-employeur qui a la responsabilité de l'information en direction des retraité·es.

Ils, elles recevront à partir de la 2^{ème} quinzaine d'avril 2026 via l'ENSAP sur leur espace personnel (voir comment créer un compte page « Nos droits ») une communication avec un lien vers une page explicative MGEN. A partir du 17 avril, elles-ils pourront obtenir un devis sur le contrat collectif santé.

La MGEN a embauché 800 personnes pour répondre aux actif·ves et prétend être en capacité de faire face aussi aux demandes des retraité·es sur cette période.

Valeurs Mutualistes de juin (publication de la MGEN) donnera des informations sur la PSC des retraité·es.

Rappel : La souscription d'un contrat collectif se fait, pour les retraité·es, uniquement par téléphone ou rendez-vous en agence MGEN. A partir du 1^{er} mai 2026, les néo-retraité·es ont 1 an à compter de leur cessation d'activité pour adhérer au contrat collectif santé s'ils ou elles le souhaitent, les retraité·es actuel·les, 2 ans.

(A propos de la Protection sociale complémentaire, cf. l'article page 3 du n°68 d'octobre 2025)

Monique RAMÉ

INFOS LOCALES



« Politique de l'âge » sur la commune

La diffusion de la lettre de la FGR sur « la politique de l'âge » pour les élections municipales a permis d'exprimer nos revendications un peu oubliées dans les programmes. Les candidat·es (15 réponses) ont apprécié l'éventail des thèmes abordés et la précision des demandes, certain·es ont proposé des rendez-vous. Ci-dessous une synthèse de leurs réponses qui nous font réaliser l'impact sur notre quotidien de la « politique de l'âge » au niveau des instances communales et métropolitaines.

Accès aux soins

Les candidat·es de gauche insistent sur les actions de prévention, surtout auprès des plus fragiles, qui conditionnent la qualité du vieillissement en y incluant la réflexion autour d'une politique « sport santé » en lien avec les clubs sportifs et autres partenaires. Est cité le réseau Ville santé de l'OMS qui a une vision globale de la santé (environnement à protéger et à enrichir de manière solidaire, cadre de vie, animation locale, habitudes de vie) pour aider les maires à agir sur les éléments de la vie quotidienne dans une perspective locale et mondiale. Une autre désire accélérer son engagement dans le « Label Territoire Engagé pour la Transition Écologique », guide pour une transition écologique.

Reviennent majoritairement : le développement de maisons de santé, le soutien à l'installation pour les soignants (locaux, logements, gestion intégrée des bâtiments avec des petits travaux par les agents communaux), une réflexion en partenariat avec les professionnels, la coordination avec les acteurs sanitaires et sociaux, un travail avec les collectivités compétentes. Deux listes de gauche seulement prévoient l'implantation de centres de santé pluridisciplinaires et communautaires avec tiers payant intégral. Des candidat·es de gauche disent vouloir créer des Mutuelles communales et solidaires : que devons-nous en penser ?

EHPAD- habitats alternatifs

Peu de candidat·es répondent à notre préoccupation d'avoir des EHPAD moins coûteux (C'est hors de leurs compétences). Certain·es veulent être vigilant·es pour le maintien d'une offre publique ou associative en pesant dans les discussions avec l'ARS, les Caisses d'allocations familiales... et en agissant auprès de l'État pour obtenir les financements nécessaires à un accompagnement digne des résident·es et de bonnes conditions de travail pour les personnels.

Ils, elles sont tous et toutes conscient·es des besoins en habitats alternatifs et de leur action nécessaire dans ce domaine. Dans l'inventaire des propositions à réaliser pour certain·es avec les intéressé·es : logements intergénérationnels, habitats participatifs, coopératives d'habitats, colocations solidaires, béguinage intergénérationnel, résidences autonomie (2 seulement !). Pour ces logements est précisé l'importance du lien avec les bailleurs sociaux et partenaires institutionnels, la nécessité de mieux maîtriser les opérations d'aménagement en lien avec les opérateurs et l'intégration nécessaire de ces habitats dans les politiques locales de logement et de l'urbanisme. Une liste souligne l'importance de faire pression sur l'État et la députée pour que la Loi accompagne les changements démographiques et une autre regrette la baisse du financement à la vie partagée.

(Suite page 6)





(Suite de la page 5)

Aide à domicile

Majoritairement, le maintien à domicile le plus long-temps possible est à favoriser. Toutefois, seules 2 listes proposent un service municipal d'aide à domicile pour une qualité du service et de meilleures conditions de travail pour les personnels. La plupart des propositions veulent garantir un environnement favorable pour les senior-es et les aidant-es :

- Service communal de conseil à l'adaptation du domicile pour accompagner dans les aménagements d'habitats.
- Service municipal de portage de repas, service public de conciergerie (aide aux courses, démarches, bricolages...).
- Création d'un accueil de jour et d'une plateforme de répit pour les aidant-es, un service municipal d'aide aux aidant-es en lien avec les associations pour une qualité de service et de meilleures conditions de travail pour les intervenant-es.
- Mieux informer et accompagner les aidant-es avec une aide technique mais aussi une reconnaissance et un soutien concret.

Isolement

Pour les candidat-es, l'isolement est un facteur de perte d'autonomie. Des propositions :

- Mobilité : des transports communs adaptés, nouveaux bancs et sanitaires dans les quartiers, commerces et services pour faciliter la mobilité et la vie quotidienne, transport solidaire sur la commune, ligne de covoiturage, l'amélioration de l'accessibilité des transports publics et de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite, transports solidaires avec des bénévoles pour accompagner à des rendez-vous médicaux ou administratifs.
- Le développement d'activités culturelles, sportives et associatives accessibles, lieux de rencontre dans les quartiers, une politique active de solidarité intergénérationnelle, lieu de vie polyvalent accessible à tous et toutes, moments festifs intergénérationnels et interculturels, accessibilité des espaces publics avec une attention particulière portée aux cheminements, aux bancs et aux traversées piétonnes.
- Nommer des référents de quartiers pour repérer les personnes en fragilité, visite régulière d'une aide à domicile, informer sur les associations, réseau citoyen « Comment ça va ? ».

Services publics et accès aux droits

Le manque d'accès aux droits avec la perte de services publics et la numérisation administrative excessive est majoritairement dénoncé. Les services publics sont un enjeu essentiel pour la vitalité des communes rurales et participe à la qualité de la vie. Des actions

pour pallier à la perte de proximité :

- Permanences d'accompagnement aux démarches administratives.
- Entrée dédiée aux senior-es sur le site de la ville, supports d'information municipaux clairs et accessibles vers les dispositifs d'aide.
- Rôle affirmé du CCAS comme guichet d'accompagnement personnalisé.
- Renforcement du réseau de Maisons France Services et des guichets d'accès aux droits.
- Guichet unique d'accompagnement administratif.
- Maison des habitants proposant informations et communications des services publics.
- Adhérer au dispositif national « Territoire Zéro non-Recours » pour réduire le non-recours par la mise en réseau d'acteurs afin de repérer et accompagner des personnes qui n'ont pas accès à leurs droits, construire des partenariats locaux innovants et favoriser des pratiques nouvelles.
- Communication sur les actions de prévention du territoire du Contrat Local de Santé et du Centre Local d'information et de coordination (CLIC).
- Accompagnement au numérique en développant des espaces publics d'accès à internet et un accompagnement aux démarches numériques.

Violences faites aux femmes âgées.

La moitié des candidat-es a répondu. Suite à notre interpellation, ils relèvent les facteurs spécifiques fragilisant les femmes âgées : dépendance financière, illettrisme, isolement et veulent en tenir compte dans leurs propositions :

- Pour une liste, c'est un enjeu majeur de solidarité et de protection des personnes : renforcer les actions de sensibilisation aux enjeux d'égalité et de respect.
- Former des agents municipaux et des services sociaux pour repérer les situations de violence en coordination avec les associations spécialisées.
- Soutenir les dispositifs d'accompagnement existants « Planning Familial » et les « Maisons des Femmes » en mettant à disposition des locaux et des financements.
- Participer à la mise en place de solutions d'hébergements d'urgence et développer des accompagnements adaptés.
- Voir des outils, des partenariats spécifiques pour les personnes âgées.
- Pour une liste de gauche : Signer la charte européenne égalité femmes-hommes (Les collectivités prennent publiquement position et mettent en œuvre les engagements définis dans la Charte). Créer une délégation « élu-e égalité femmes-hommes ».

Sur 3 listes « Divers Gauche » deux sont engagées dans le Label Ville Amie des Aîné-es (Label OMS encourageant les villes à répondre aux besoins des senior-es, à favoriser leur inclusion sociale et leur participation dans la société), l'une désire construire des outils pour donner la parole aux aîné-es et une autre nous invite à les aider à réaliser des projets. A nous de réfléchir à la manière de nous investir dans nos revendications légitimes pour être reconnu-es sur le territoire communal et métropolitain via nos représentant-es au CDMCA, à l'ARS, au Collectif Santé... !

Monique RAMÉ





La politique de l'âge sur une commune

Je suis Viviane Capitaine, 81 ans retraitée de la Poste et syndicaliste CGT, élue à La Chapelle-sur-Erdre depuis 2001 et en charge des retraité-es de 2008 à 2026.

Nos priorités

Durant ma mission « SENIORS » depuis 2014, j'ai voulu mener une politique qui réponde aux besoins des retraité-es en lien avec la loi ASV de 2015 (Adaptation de la Société au Vieillissement) :

- prévention individuelle et collective ;
- adaptation de la Ville au vieillissement ;
- accompagnement à la perte d'Autonomie.

La prévention a été mon leitmotiv afin d'anticiper les problèmes dûs à l'âge et d'éviter d'agir dans l'urgence.

Dès 2019, la Ville a adhéré au Réseau Ville Amie des Aînés (VAA) très encadré et basé sur la participation des retraité-es. Il nous oblige à travailler sur 8 thématiques : habitat, transports et mobilité, espaces extérieurs et bâtiments, information et communication, culture et loisirs, autonomie et services de soins, lien social et solidarité.

C'est une démarche sur **un temps long** (un mandat) avec un plan d'actions élaboré à partir du diagnostic partagé avec les retraité-es, les professionnels et les partenaires. Des échanges avec les retraité-es ressort une envie **de rester vivre à domicile le plus longtemps possible, de continuer à être autonome, habitant et citoyen de son territoire.**

La politique de l'âge est portée par le CCAS en lien avec le CLIC (centre local d'information et de coordination) Orvault-La Chapelle. Le CLIC, de niveau 3 (information, évaluation, suivi) accompagne les personnes de plus de 60 ans pour **le maintien à domicile.** Le CCAS assure **une prise en charge globale de la personne vieillissante** (accompagnement dans les démarches, lien social, mesures de protection, aide budgétaire, etc.) Nous avons œuvré pour le recrutement d'une assistante sociale dont la mission est dédiée à l'accompagnement des aîné-es.

En parallèle de la démarche VAA, le CCAS avec les élu-es a proposé différentes actions de **prévention afin de lutter contre la perte d'autonomie** sur le logement, la nutrition, la santé, le lien social, etc. Personnellement, j'ai impulsé des actions sur l'accessibilité de l'habitat car c'est essentiel pour rester à domicile le plus longtemps possible et anticiper son vieillissement.

Durant la semaine bleue (semaine nationale des retraités) sont proposés entre autres :

- un temps d'information sur l'adaptation des logements, sur le parcours résidentiel (différentes modes d'habiter), des visites au CREAT (centre de ressources et d'expertises en aides techniques) ;
- pour les Aidant-es, une sensibilisation et une formation avec France Alzheimer ; de l'information sur les ressources du territoire pour accompagner les personnes aidées...

- des temps de rencontres, jeux, moments festifs afin d'éviter l'isolement et le sentiment de solitude.

Les difficultés de situations des personnes âgées

Malgré deux EHPAD sur le territoire (avec une unité Alzheimer) et deux résidences autonomie, la Ville est confrontée à une insuffisance de places en structures et à un manque criant de personnels dans les associations d'aide à domicile, dans le personnel soignant libéral et au SSIAD (service soins infirmiers à domicile) intervenant sur la Chapelle qui n'a que 10 places accordées par l'ARS (contre 35 pour Orvault). Les services du SSIAD sont particulièrement intéressants car il n'y a aucun « reste à charge » pour les familles.

Une autre difficulté est l'épuisement des Aidant-es et leur sentiment de culpabilité : nous manquons de places pour des séjours temporaires qui les soulageraient. Un projet d'habitat intermédiaire avec un immeuble « seniors » comportant une salle commune doit voir le jour.

Face à ces situations

La Ville a agi et donné des outils aux travailleuses sociales :

- cafés parenthèse : groupes de paroles avec une psychologue deux fois par mois pour les Aidant-es ;
- ateliers ressources mensuels pour prendre soin de soi : aromathérapie, sophrologie ;
- ateliers mémoire pendant six mois pris en charge par la Ville avec possibilité de continuer avec une psycho gérontologue à un coût maîtrisé ;
- portage des repas tarifés au quotient familial, vacances seniors en partenariat avec l'ANCV pour les personnes très âgées et à faibles ressources, un minibus municipal venant chercher les personnes à domicile deux fois par semaine pour marcher et les courses en grandes surfaces ;
- tous-tes les aîné-es de plus de 70 ans bénéficient soit d'un repas dansant ou d'un spectacle (choix entre 3), soit d'un colis (après 80 ans) ;
- sport santé seniors : (4 créneaux/semaine, 80 personnes) avec un animateur sportif municipal ;
- en 2016, le centre socio-culturel sur demande de la Ville a mis en place le transport solidaire. Une vingtaine de conducteur-rices conduisent les personnes sur une distance maximale de 30 kms (40 centimes/km) pour des rendez-vous souvent médicaux mais aussi des visites prisées par les aîné-es.

Durant ma mission, en dialoguant et remontant les situations difficiles, je n'ai pas ressenti trop de difficultés avec mes collègues du conseil municipal, hormis les contraintes budgétaires. Nous travaillons en bonne intelligence avec le tissu associatif qui est dense à la Chapelle et les partenaires institutionnels.

Propos recueillis par Marie-Anne BOURRIGAUD





Sorcières

Au Château des Ducs de Bretagne, à Nantes, du 7 février au 28 juin 2026 (fermeture le lundi).
Réservation par créneau horaire fortement recommandée.

Une persécution de femmes

Une forêt de contes, peuplée d'animaux hybrides, ouvre l'exposition « Sorcières » qui démêle la part de l'imaginaire séculaire et celle d'un pan tragique de l'histoire des femmes. Œuvres, manuscrits, témoignages judiciaires nous plongent dans les racines sociales, culturelles et politiques de la construction de cet imaginaire et la mise en place de cette persécution.

Aux 14^e-15^e siècles, diable, juifs et sorcières sont associés. Un best-seller *Le marteau des sorcières* lie définitivement les femmes à la sorcellerie. Aux 16^e-17^e siècles, procès et bûchers se multiplient : dénoncées, torturées, les dites « sorcières » avouent des crimes imaginaires, mort d'une jument ou participation à une cérémonie de sabbat symbolisant le pacte avec le diable. Progressivement la sorcellerie cesse d'être considérée comme un crime. Au 19^e siècle l'image de la sorcière se renverse : elle devient une femme libre, puissante et rebelle, figure que les féministes des années 1960 brandiront.

Catherine KERNOA



Le silence du juju - Itinéraire d'une Nigériane, de la prostitution à l'émancipation

Diane Morel et Amandine Penna, Editions du Faubourg

21 € (en réédition pour juin 2026)



Une enquête journalistique au long cours basée sur des faits réels.

Faith, une adolescente de 16 ans, aînée de sa fratrie, a déjà quitté l'école pour soutenir sa famille lorsqu'elle est recrutée par une riche Nigériane de retour d'Europe qui lui propose de payer son voyage jusqu'en France et de lui trouver un travail bien rémunéré là-bas. Faith se doute bien que ce travail, c'est avec son corps qu'elle va devoir le réaliser. Mais elle ne peut résister à l'envie d'avoir une vie meilleure et de pouvoir aider financièrement sa famille.

Elle doit se soumettre à un pacte juju : un rituel d'inspiration vaudou durant lequel elle jure qu'elle s'engage à rembourser la dette de son voyage et à garder le silence sous peine de voir les esprits la rendre folle ou se venger sur sa famille. Elle se retrouve sur les trottoirs de Nantes à enchaîner les passes dans des voitures et des parkings.

Elle prend conscience de la réalité de cette prostitution d'abattage et de l'énormité de sa dette. Elle fait des rencontres qui l'aident à trouver en elle les ressources pour se libérer de ses croyances et de ses chaînes.



Coupon repas pour la rencontre de printemps de la FGR 44 du 5 juin 2026



Inscrivez-vous nombreux au repas amical du vendredi 5 juin 2026. **Prix du repas 25 €**

Nom - Prénom : Je m'inscris au repas du **5 juin 2026** accompagné-e de : personne(s).

Je joins un chèque de € (à établir à l'ordre de FGR-FP de Loire-Atlantique) Date : Signature

POUR LA RÉSERVATION, MERCI DE RETOURNER CE COUPON AVANT LE JEUDI 28 MAI 2026

À envoyer à : **Marie-Anne Bourrigaud - 22 bis, rue de la Vrière 44240 La Chapelle-sur-Erdre (Tél : 06.74.51.56.51)**

Face aux aléas de la Poste, vous pouvez confirmer par courriel : marie-anne.bourrigaud@orange.fr

